FOLIO CORRESPONDANT A L'INDEX - VOIR PAGE SUIVANTE

St-Barnabé
1833-1875

M. Michel Blais et Mathilde Bellemare

Le vingt trois Février mil huit cent trente cinq vû la dispense de deux bans de mariage accordée par Monsieur Louis Marie Cadieux Vicaire Général de Monseigneur l'Evêque de Québec et après la publication du troisième ban faite au prône de notre messe paroissiale entre Michel Blais cultivateur fils majeur de Michel Blais aussi cultivateur et de défunte Marie Anne Adam de cette paroisse d'une part, et Mathilde Bellemare fille mineure de feu François Bellemare de son vivant cultivateur et de Marguerite Lacerte aussi de cette paroisse, ne s'étant découvert aucun empêchement et les parens des futures époux consentant Nous soussigné prêtre curé avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Alexis Blais frère et de Jacques Bellemare ami de l'épouse de François Bellemare frère et de Charles Lacerte oncle de l'épouse qui tous ont signé avec nous. Michel Blais François Bellemare Charles la Corte Jean Bellemare Jacques Bellemare Alexis Blais

Fév. Dumoulin Ptre curé

M. Maxime Gravelle et Rose Dugal

Le vingt trois Février mil huit cent trente cinq vu la dispense de deux bans de mariage accordée par Monsieur Louis Marie Cadieux Vicaire Général de Sa Grandeur l'Evêque de Québec et après la publication du troisième faite au prône de notre messe paroissiale entre Maxime Gravelle menuisier de cette paroisse fils majeur de Pierre Gravelle cultivateur et de Louise Ouellet de la paroisse Saint Antoine de la Rivière du Loup d'une part, et Rose de Lima Dugal fille mineure de Louis Dugal Maître Forgeron et de feue Elizabeth Damien de cette paroisse d'autre part, ne s'étant découvert aucun empêchement et les parens des futures époux consentant Nous soussigné prêtre curé avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Michel Milet et Godefroy Milot amis de l'épouse et de Louis Dugal et Prudent Dugal frères de l'épouse dont les uns ont signé avec nous les autres ont déclaré ne savoir signer. Michel Milette Olivier Lauran Fév. Dumoulin Ptre curé

Folio Quatrième

M. Michel Grenier et Rosalie Deveau

Le vingt trois Février mil huit cent trente cinq vû la dispense d'un ban de mariage accordée par Monsieur Louis Marie Cadieux Vicaire Général de Monseigneur l'Evêque de Québec ainsi que la dispense du second au troisième degré d'affinité accordée par le même Vicaire Général et après la publication de deux autres bans faite aux prônes de nos messes paroissiales entre Michel Grenier cultivateur veuf de défunte Josephte Grenier de cette paroisse d'une part, et Rosalie Deveau fille mineure de André Deveau cultivateur et de Louise Baribeau aussi de cette paroisse d'autre part ne s'étant découvert aucun autre empêchement et les parens de la future épouse consentant nous prêtre curé soussigné avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Joseph Grenier père et de Joseph Grenier fils frère de l'époux, d'André Deveau père et d'Edouard Saint Pierre ami de l'épouse qui tous ont déclaré ne savoir signer.

Fév. Dumoulin Ptre curé

M. Antoine Maheu et Marguerite Lassignart dite Lapointe

Le vingt trois Février mil huit cent trente cinq vû la dispense de parenté du quatre au quatrième degré accordée par Monsieur Louis Marie Cadieux Vicaire Général de Sa Grandeur Monseigneur Signez l'Evêque de Québec et après la publication de trois bans de mariage faite aux prônes de nos messes paroissiales entre Antoine Maheu cultivateur fils majeur de Gabriel Maheu et de défunte Marie Paillé de cette paroisse d'une part, et Marguerite Lassignart dite Lapointe fille majeure de François Lassignart dit Lapointe cultivateur et de défunte Françoise Lafontaine aussi de cette paroisse d'autre part, ne s'étant découvert aucun autre empêchement et les parens des futures époux consentant Nous prêtre curé soussigné avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de François Lapointe et de Pierre Pétard amis de l'épouse de Pierre Lafontaine oncle et de Joseph Lassignart dit Lapointe cousin de l'épouse qui tous ont déclaré ne savoir signer.

Fév. Dumoulin Ptre curé

Archives nationales du Québec